

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 JUILLET 2017

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 18 juillet 2017

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 5 juillet 2017

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2017-46

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. COUTURIER

OBJET

CONVENTION CADRE DE
PARTENARIAT ENTRE LA
VILLE DE CALUIRE ET
CUIRE ET L'INSTITUT
D'ETUDES POLITIQUES DE
LYON

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX (par proc. à M. TOLLET), M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à M. JOINT), M. MANINI, M. COUTURIER, M. DIALLO (par proc. à Mme WEBANCK), Mme BREMOND (par proc. à Mme HAMPARSOUMIAN), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA (par proc. à Mme MAINAND à partir du vote sur procès-verbal), M. TAKI, Mme BASDEREFF (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), M. CHAVANE (par proc. à M. JOUBERT), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme CARRET), M. PETIT (par proc. à M. ROULE), Mme HAMZAOUI, Mme NICAISE (par proc. à M. THEVENOT), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA (par proc. à M. MATTEUCCI), M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à M. MANINI), Mme ROQUES (par proc. à M. COUTURIER), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL (par proc. à M. TAKI jusqu'au N° 2017-44), M. ANDREO, Mme BLACHERE (par proc. à Mme CRESPIY)

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : R. THEVENOT

La Ville de Caluire et Cuire est intimement liée à l'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale et de la Résistance, notamment via l'une de ses figures nationales : Jean Moulin. Son exemple interroge jusqu'à aujourd'hui l'engagement individuel de chacun au service des valeurs de la République.

Souhaitant nourrir la réflexion autour de ce thème, la Municipalité a créé en 2016 « les Entretiens de Caluire et Cuire – Jean Moulin ». Cette série d'événements s'adresse aux élus, aux fonctionnaires, aux spécialistes mais également au grand public : chacun doit pouvoir y trouver matière à réflexion philosophique comme à évolution de ses pratiques professionnelles et de ses engagements.

Les Entretiens ont vocation à s'inscrire dans une politique publique dédiée à la formation des citoyens en proposant d'aborder des concepts démocratiques fondamentaux sous forme d'échanges et de débats, de croisements des regards. Ils s'appuient pour cela sur des disciplines et des supports aussi variés que possible (histoire, philosophie, sociologie, témoignages, expression artistique, ateliers, conférences).

Le thème de l'édition 2017 est celui de la Liberté lequel donnera lieu à un jour de formation à destination des agents de la fonction publique territoriale et à deux journées publiques dont la réflexion s'articule selon trois axes :

- Liberté et Républiques dans le temps et dans l'espace : naissance et évolutions de la notion de liberté

Conférences autour de grandes figures de la liberté à différentes époques, les exemples européens des diverses expressions de la liberté et des formes d'organisations politiques associées

- Des libertés qui s'entrechoquent : l'articulation des libertés individuelles et collectives

- Trois tables rondes : l'articulation entre Liberté, autorité et sécurité, les espaces communs où s'exerce notre liberté et l'exercice de la citoyenneté

- Demain, les défis de la liberté dans le monde qui vient, nouveauté pour cette deuxième édition :

Une matinée de grands témoins autour des thèmes de l'impact du numérique sur les libertés collectives et individuelles, de la bioéthique et, plus généralement, de tous les défis qui nous attendent pour la défense de la liberté. Ainsi, Luc Ferry, Cynthia Fleury ou encore Jean Leonetti enrichiront de leurs éclairages croisés la réflexion proposée aux participants.

Des partenariats sont mis en place pour enrichir la réflexion, donner de la visibilité, faire rayonner l'image de la Ville.

Le développement de différents partenariats apparaît désormais nécessaire. Ils poursuivent de multiples objectifs :

- enrichir la réflexion dans l'élaboration des contenus des Entretiens, grâce aux travaux du Conseil scientifique, dont les membres sont issus de partenaires institutionnels,
- interroger et améliorer les pratiques professionnelles des agents de la Ville, par la formation professionnelle et le tutorat d'étudiants,
- ancrer les Entretiens dans le paysage culturel et événementiel de la Région,
- faire connaître Caluire et Cuire par des partenariats institutionnels de qualité avec des organismes de portée nationale.

Le partenariat proposé avec l'Institut d'Études Politiques de Lyon (I.E.P. – Sciences Po), objet de la présente délibération couvre les champs suivants :

- participation d'enseignants de l'I.E.P. de Lyon au Conseil scientifique,
- interventions d'enseignants et de chercheurs de l'I.E.P. de Lyon au cours des Entretiens 2017 (conférences, tables rondes, etc...),
- échange de visibilité sur les supports de communication de la Ville et de l'I.E.P. de Lyon dans le cadre des Entretiens
- réflexion sur la conception d'espaces de mise en relation de chercheurs, élus et agents publics (séminaires, accompagnements de doctorants, forum métiers, etc..),
- intervention de la Ville de Caluire et Cuire dans certaines formations et cours de l'I.E.P. de Lyon portant sur les problématiques de gestion locale,
- accueil d'étudiants en projet de 4^e année, en stage de longue durée et plus largement, soutien de la Ville dans le projet d'ouverture d'une offre de formation en alternance Management des services publics et des partenariats publics-privés,
- association de la Ville à la réflexion concernant l'offre de formation continue de l'I.E.P. de Lyon, partenaire de la commune de Caluire et Cuire pour les Entretiens via :
 - . l'organisation d'une soirée de l'INET (Institut National des Études Territoriales, l'école de la haute fonction publique territoriale) à Caluire et Cuire en ouverture des Entretiens,
 - . l'organisation d'une journée de formation à destination des agents de la commune,
 - . l'échange de visibilité sur les supports de communication de la Ville et du CNFPT, dans le cadre des Entretiens, ainsi qu'un mailing d'information.

Les modalités du partenariat entre la Ville de Caluire et Cuire et l'I.E.P. de Lyon font l'objet d'une convention.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
à la majorité, par 40 voix pour et 3 abstentions,

- APPROUVE

les termes et les modalités de la convention ci-annexée,

- AUTORISE

Monsieur le Maire à la signer, et à en assurer la mise en œuvre dans ses déclinaisons thématiques.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 18 juillet 2017
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET